

# INSCRIPTIONS

## Accueil périscolaire 2023/2024



[periscolaire@bassussarry.fr](mailto:periscolaire@bassussarry.fr)

05.59.43.38.35

06.16.75.21.91

**Accueil bureau : du lundi au vendredi de 14h à 18h**

Chers parents,

C'est le moment de s'inscrire à l'accueil périscolaire du matin et/ou du soir. En voici les 2 étapes :

### Etape 1/ Votre formule d'abonnement ou occasionnel :

- Si le portail famille vous demande de remettre le dossier à jour, faites-le en joignant les documents demandés. Puis choisissez votre formule d'abonnement. Enfin, cochez les matins et/ou soir souhaités (voir étape 2).
- Si le portail famille ne vous demande rien, vous conservez votre formule de l'année passée par défaut et il ne vous reste plus qu'à cocher les matins et/ou soir souhaités (voir étape 2). Si vous voulez modifier votre formule, merci de nous en informer par mail à : [periscolaire@bassussarry.fr](mailto:periscolaire@bassussarry.fr)  
Et nous nous occuperons de la modification.

### Pour rappel voici les formules :

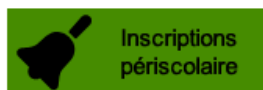
	<i>Domiciliés à Bassussarry</i>		<i>Domiciliés hors Bassussarry</i>	
<b>ABONNEMENTS MENSUELS</b>	<b>*QF &lt; 750 €</b> (Quotient minimum CAF)	<b>*QF &gt; 750 €</b> (Quotient minimum CAF)	<b>*QF &lt; 750 €</b> (Quotient minimum CAF)	<b>*QF &gt; 750 €</b> (Quotient minimum CAF)
ABONNEMENT MATIN	13 €	16 €	14 €	17 €
ABONNEMENT SOIR	15 €	19 €	16 €	20 €
ABONNEMENT MATIN & SOIR	20 €	26 €	21 €	27 €

Familles nombreuses : ½ tarif à partir du 3<sup>ème</sup> enfant présent à l'accueil périscolaire

**Une pénalité de 5€ sera appliquée pour toute arrivée des parents après 18h30 à l'accueil périscolaire.**

La formule d'abonnement est un engagement pour l'année scolaire 2023-2024.  
**ATTENTION :** si vous ne choisissez pas de formule d'abonnement, vous serez considéré occasionnel et par conséquent facturé 2€50 par présence.

## Etape 2/ Cochez votre enfant aux jours souhaités en cliquant sur :



OU



Si la case apparait en vert c'est que l'inscription est validée :



Pour le soir, vous pouvez inscrire/désinscrire votre enfant jusqu'à 14h le jour même. Nous vous conseillons de vérifier régulièrement les jours choisis.

**Si votre enfant n'est pas inscrit au portail famille, il ne sera pas pris en charge par l'accueil périscolaire. L'accueil périscolaire ne sera par conséquent pas tenu responsable.**

### HORAIRES

PERISCOLAIRE MATIN : 7h15 à 8h35

PERISCOLAIRE SOIR : 16h45 à 18h30 (les enfants pourront être récupérés après l'appel à partir de 17h00).

### PAIEMENT

- SOIT par prélèvement (le mandat de prélèvement est à faire uniquement pour les nouveaux).
- SOIT par chèque libellé à l'ordre du trésor public avant la fin du mois en cours.

### ACTIVITES EXTRASCOLAIRES

Une autorisation parentale sera nécessaire afin d'autoriser un membre de l'association à récupérer votre enfant à l'accueil périscolaire pour qu'il puisse participer à des activités culturelles et sportives (tennis, musique, danse...).

Nous demandons donc aux parents concernés, de télécharger, remplir et retourner par mail le formulaire prévu à cet effet (bassussarry.fr ou sur votre portail famille).

**La CAF des  
Pyrénées-Atlantiques  
accompagne  
financièrement  
notre structure  
(Prestation de Service,  
CTG,  
Aides à l'investissement)**

